

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : **61**Date de Publicité : 10/07/2007

D -20070400

Reçu en Préfecture le : CERTIFIE EXACT,

## Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

# Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

#### **Etaient Présents:**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (présent jusqu'à 15 h 30), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Narie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC,

#### Excusés:

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

# Ancien immeuble du gaz de Bordeaux. Requalification et création d'un restaurant pour le personnel municipal. Maîtrise d'oeuvre sans concours. Signature du marché. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D20070048 du 29 janvier 2007, vous avez autorisé Monsieur le Maire à lancer un appel d'offres restreint en vue de confier la requalification et la création d'un restaurant pour le personnel municipal à un maître d'œuvre privé.

Selon les dispositions de l'article 24 du code des marchés publics, le jury a agréé 7 candidats qui ont remis une offre.

Après examen des propositions, l'offre du groupement LASSAUX-POUGET/ François ARNAUDEAU/ BETEM Ingénierie/ EUROPE FORCES CONSULTANTS/ EUGEE a été retenue dans les conditions suivantes :

Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux	3 678 930 ,00 HT
Taux de rémunération	10,44 %
Forfait provisoire de rémunération	384 080,29 €HT
Missions complémentaires (diagnostic, quantitatif, OPC, SSI)	73 210,71 €HT
Soit TTC	546 920,04 €

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser, Monsieur le Maire à signer le marché avec le groupement précité en application de l'article 74-III 1er du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Rubrique 020 – Article 2031.

### ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ Adjoint au Maire